

La charte de l'Elu

Par cette charte, les élus ont élaboré un code de conduite qui garantit leur engagement. Cette démarche consiste à développer un partenariat durable avec les citoyens de la commune et promouvoir leurs intérêts au Pays de Nay.

Les éléments de cette charte s'articulent autour de quatre axes:

L'Elu face à sa responsabilité municipale

- ✓ Est à l'écoute et respecte chaque citoyen, par sa présence sur le terrain,
- ✓ Représente et porte les demandes de chaque habitant sans distinction aucune, dans le respect des valeurs républicaines,
- ✓ Refuse de tirer tout avantage de sa fonction, pour soi, sa famille ou autrui,
- ✓ S'engage à la confidentialité totale,
- ✓ Participe activement aux réunions du conseil municipal ainsi qu'aux diverses commissions dans lesquelles il siègera,
- ✓ Recherche, dans chaque décision, l'intérêt général,
- ✓ Fait preuve de rigueur et de transparence dans la gestion des finances.

L'Elu face aux Assonnais

- ✓ Met en place des structures de participations des citoyens par la création des comités consultatifs,
- ✓ S'engage à la mise à disposition de tous documents administratifs dont la consultation est légale,
- ✓ Informe des sujets abordés au conseil municipal par tous les moyens de communication,
- ✓ Présente un bilan, à mi-mandat, accompagné des évaluations de chaque action ou réalisation.

L'Elu face à l'équipe

- ✓ Est assidu dans sa fonction,
- ✓ Forme un groupe homogène au conseil municipal et recherche, en cas de désaccord, le consensus,
- ✓ Participe au travail préparatoire de chaque conseil municipal,
- ✓ Travaille à la réalisation de projets et impulse ces projets au sein de la Communauté du Pays de Nay ou d'autres instances intercommunales,
- ✓ Représente toute la commune.

L'Elu face à l'opposition municipale

- ✓ Invite un représentant de l'opposition lors de l'établissement de l'ordre du jour de chaque conseil municipal,
- ✓ Associe les élus de l'opposition aux travaux des commissions,
- ✓ Respecte la parole de chacun.

Marc CANTON

Antoine CUYAUBERE

Martine BERT

Michel AURIGNAC

Corinne BIRA

Jean-Marc DOURAU

Guy LABARRERE

Michel LAUVAUX

Marie-Gabrielle MONSET

Corinne PANATIER

Marie-Françoise CAPELANI

Delphine CRASPAY

Jean-Jacques CLAVERIE

Sandrine LARBIOUZE

Patrick MOURA

Georges GUILLHAMET

Marie-Joëlle DEBATY

Alexandre LARRUHAT

Michelle NAVARRO